



assistance requête main levée

Par **panetier muriel**, le **16/01/2019** à **11:28**

personne à mobilité réduite vivant de façon autonome, à Chartres, souhaitant s'émanciper d'une curatelle renforcée mise en place en 2010 et dont la situation a considérablement évolué, familialement (divorce, liens renforcés avec enfants, situation matérielle et financière transformée très positivement, projet d'installation géographique favorisant le rapprochement et contacts avec ses enfants,..) mais comment initialiser cette requête de main-levée de mise sous curatelle renforcée, qui désormais freine et complique les démarches, projets simples du quotidien, lorsque l'on débute une vie sociale et pour laquelle reste bien sûr à tenir compte une vie en fauteuil roulant tout à fait assumée psychologiquement mais qui garde tous ses contraintes en pratique au quotidien. Souhaite informations : adresses, tribunal des tutelles, comment formuler correctement ses demandes, à qui s'adresser précisément, délais et suivi de cette requête .. Merci

Par **Visiteur**, le **16/01/2019** à **11:49**

Bonjour (merci d'y penser)

A tout moment si le juge décide qu'elle n'est plus nécessaire, à votre demande ou de toute personne habilitée, après avis médical.

Voyez ici

www.tutelle-curatelle.com/...demande_de_mainlevee_dune_curatelle.pdf

Par **panetier muriel**, le **16/01/2019** à **13:15**

Merci, je note l'aspect de soutien médical sur lequel je vais devoir m'appuyer, cordialement.